



**Octobre / Février 2019**

**Saint-Cloud**

**Concertons-  
nous !**

## **LES CRITÈRES DE LA BONNE URBANISATION À SAINT-CLOUD**

**Compte-rendu des  
réunions de lancement  
des 16 et 18 octobre 2018**



[www.saintcloud.fr](http://www.saintcloud.fr)

# Sommaire

<b>1. PRÉAMBULE.....</b>	<b>2</b>
<b>2. COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS-DÉBATS .....</b>	<b>3</b>
2.1. INTRODUCTION DE ÉRIC BERDOATI, MAIRE DE SAINT-CLOUD .....	3
2.2. PRESENTATION DE LA DEMARCHE PAR MARIE-CATHERINE BERNARD, PALABREO .....	3
2.3. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS.....	4
2.3.1. Contributions des participants estimant qu'il est « nécessaire de construire » .....	4
2.3.2. Contributions des participants estimant qu'il n'est pas nécessaire de construire .....	6
2.3.3. Contributions des participants portant sur les « tops de la vie à Saint-Cloud » .....	7
2.3.4. Contributions des participants portant sur les « flops de la vie à Saint-Cloud » .....	8
2.4. INTERVENTION DE DELPHINE BALDE, URBANISTE – AGENCE FRANÇOIS LECLERCQ ..	11
2.5. LE CONTEXTE CLODOALDIEN – MONSIEUR LE MAIRE .....	13
2.6. QUESTIONS/REPNSES.....	15
2.7. CONCLUSION.....	17
<b>3. ANNEXE : LES CONTRIBUTIONS BRUTES .....</b>	<b>18</b>
3.1. CONTRIBUTION DES PARTICIPANTS ESTIMANT QU'IL EST « NECESSAIRE DE CONSTRUIRE ».....	18
3.2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS ESTIMANT QU'IL N'EST « PAS NECESSAIRE DE CONSTRUIRE.....	20
3.3. CONTRIBUTION DES PARTICIPANTS SUR LES « TOPS DE LA VIE EN VILLE ET EN PARTICULIER A SAINT-CLOUD ».....	21
3.4. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS SUR LES « FLOPS DE LA VIE EN VILLE ET EN PARTICULIER A SAINT-CLOUD ».....	22

## 1. PRÉAMBULE

Le présent document constitue le compte-rendu des deux réunions jumelles de lancement de la démarche de concertation sur les critères de la bonne urbanisation à Saint-Cloud. Il a été réalisé par l'Agence Palabreo missionnée pour accompagner la démarche de concertation. Il est accompagné du document projeté lors de ces deux réunions.

Plus de 400 Clodoaldiens ont participé aux deux réunions de lancement grâce à une large démarche de mobilisation comprenant notamment un dispositif de tirage au sort sur les listes électorales.

Après l'introduction de Monsieur le Maire, les participants ont été invités, dans un premier temps, à exprimer leur point de vue, par tables de dix personnes, sur la nécessité ou non de construire de nouveaux logements à Saint-Cloud, mais aussi sur la qualité de vie en ville. Les contributions des participants ont été affichées afin que chacun puisse en prendre connaissance, mais aussi soutenir ou non ces contributions à l'aide de gommettes. L'animatrice du débat, Marie-Catherine Bernard, directrice de l'Agence de Concertation Palabreo, a réalisé une synthèse à chaud des contributions et Delphine Baldé, architecte-urbaniste de l'Agence Leclercq, a présenté les grands enjeux de l'urbanisation en Île-de-France. Un échange a alors eu lieu entre les participants, Monsieur le Maire et Delphine Baldé. En conclusion, Monsieur le Maire a rappelé les prochaines étapes de la démarche et notamment le débat grand format du 12 décembre.

Le présent document reprend :

- Les interventions de Monsieur le Maire et de Delphine Baldé, ainsi que les échanges avec les participants
- La synthèse des contributions des participants sur les différents sujets
- Et en annexe, l'intégralité de ces contributions classées par thématiques

## **2. COMPTE-RENDU DES RÉUNIONS-DÉBATS**

### **2.1. INTRODUCTION DE ÉRIC BERDOATI, MAIRE DE SAINT-CLOUD**

Le meilleur moyen d'échanger les points de vue, de les confronter, de savoir ce que souhaite la majorité des habitants de notre commune, est d'en parler avec eux. Il est bon d'ouvrir la discussion avec la population et ne pas s'en tenir exclusivement à l'avis de quelques-uns. Le sujet ayant une composante technique, factuelle, rationnelle et une composante émotionnelle, celle du ressenti de chacun, il faut pouvoir en débattre sereinement, non pas uniquement avec les élus mais en mettant en place, avec l'aide d'un cabinet indépendant et grâce à une méthodologie éprouvée, un processus de dialogue et d'échanges. À la fin de ce processus, il vous sera rendu compte de l'ensemble des initiatives, des idées ou positions que vous aurez émises.

Dans le magazine du mois de juin, le sujet des constructions avait été abordé, et il est intéressant de voir que l'INSEE (qui a commencé ses premières statistiques en 1968) indique que notre commune en 50 ans est passée de 28 162 habitants à 29 362 habitants : la progression est donc de 1 200 habitants. Cette donnée est importante pour nos échanges ; si on compare par exemple avec la ville de Garches, dans la même période la progression est de 25 %, 20 % pour Suresnes, 16 % pour Sèvres et 30 % pour Rueil-Malmaison.

4 % en 50 ans est une quasi stabilité. Sur la même période, la construction n'a pas suivi la même progression ; il y avait à peu près 10 000 logements il y a 50 ans, aujourd'hui il y en a quasiment 14 000, c'est une progression de 40 %. Cette différence s'explique par le recul constant du nombre moyen d'habitants vivant sous le même toit. Pour compenser cette diminution de la taille des ménages, il est nécessaire de construire chaque année des logements pour maintenir le nombre d'habitants.

### **2.2. PRESENTATION DE LA DEMARCHE PAR MARIE-CATHERINE BERNARD, PALABREO**

La démarche que nous initions ce soir est organisée en 4 étapes progressives :

- Le recueil du point de vue des Clodoaldiens sur les questions en débat au cours de ces deux premières réunions en format « par tables » ;
- Le recueil des points de vue des élèves du lycée Alexandre-Dumas afin d'avoir également leur vision de la ville de demain, des évolutions du mode d'habiter... ;
- Un débat grand format, le 12 décembre à l'hippodrome, qui permettra de travailler sur l'élaboration d'une charte citoyenne des bonnes pratiques d'urbanisation, en s'appuyant notamment sur des études de cas.
- La réunion de restitution en février, où nous dresserons ensemble le bilan de la démarche et au cours de laquelle Monsieur le Maire donnera son avis sur votre proposition de charte.

## 2.3. SYNTHÈSE DES CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS

Après l'introduction, les participants ont été invités, par table, à répondre aux questions suivantes :

- ▶ Considérez-vous qu'il soit nécessaire de construire de nouveaux logements à Saint-Cloud dans les années à venir ? **Si oui, pourquoi, pour qui et quel genre de logements / Si non, pourquoi ?**
- ▶ Le plaisir de vivre en ville et en particulier à Saint-Cloud **Ce que vous appréciez (les tops !) / Ce que vous n'appréciez pas (les flops !)**

Leurs contributions ont été affichées, et les participants ont pu brièvement en prendre connaissance et marquer leur soutien ou non à certaines propositions à l'aide de gommettes rouges et vertes.

L'animatrice des débats a alors réalisé une rapide synthèse des contributions. Nous avons repris ci-dessous cette synthèse et l'avons complétée après relecture de l'ensemble des contributions (présentées en annexe).

**Remarque** : les gommettes avaient pour fonction de signaler des points de vue générant des différences de points de vue et ainsi alimenter les échanges. Elles n'ont pas de valeur statistique, nous les avons toutefois mentionnées à titre indicatif dans l'annexe.

### 2.3.1. Contributions des participants estimant qu'il est « nécessaire de construire »

#### Pourquoi ?

##### **Pour maintenir un dynamisme économique et des services**

Pour une grande part des participants, construire de nouveaux logements est une condition pour maintenir voire augmenter l'offre des commerces et services, en permettant d'avoir des commerces de quartier plus variés. Il s'agit d'éviter le déclin de la ville en maintenant son équilibre économique par la dynamisation des centres de vie (future gare du Grand-Paris, Centre/Village...).

L'accueil de nouvelles populations est aussi, pour une partie des participants, une condition permettant de conserver les équipements et services publics existants (écoles, crèches, équipements culturels...) voire d'en créer de nouveau et ainsi établir de nouveaux lieux de vie conviviaux.

##### **Pour renouveler la population**

Un certain nombre de contributions souligne l'importance du renouvellement de la population Clodoaldienne et la nécessité d'en éviter le vieillissement, par la construction de nouveaux logements permettant l'accueil de jeunes et de familles. Il s'agit également pour les participants de pouvoir maintenir le nombre d'habitants de Saint-Cloud tout en diversifiant la population.

##### **Pour respecter la loi**

Pour une partie des participants, la construction de nouveaux logements à Saint-Cloud s'inscrit dans le respect de la loi SRU et ses exigences en termes de quantité de logements sociaux. En outre, certains participants soulignent que de nouvelles constructions pourraient permettre de réintroduire la notion de trame verte et bleue et permettre ainsi un meilleur respect des normes environnementales en termes de construction.

### **Pour renouveler un bâti qui a mal vieilli**

Certaines contributions indiquent que la construction de nouveaux bâtiments pourrait permettre de raser des immeubles vieillissants et mal isolés/insonorisés, en les remplaçant par des bâtiments de bonne qualité, afin de moderniser la ville mais aussi de lutter contre les poches de logements les plus vétustes.

### **Comment il faudrait construire ?**

#### **Des bâtiments conformes aux normes**

Les participants proposent de réaliser de nouveaux bâtiments, qui soient a minima conformes aux normes environnementales en vigueur (en termes d'isolation, de qualité des matériaux...), mais qui puissent également aller plus loin avec végétalisation des façades, installation de panneaux solaires, présence de ruches...

Les participants s'étant exprimés sur cette question ont également évoqué les normes de hauteur des immeubles (conformes au PLU) et d'accessibilité pour PMR et personnes âgées. De la même façon, ils recommandent que les nouveaux immeubles disposent d'une résidentialisation généreuse, laissant de la place aux espaces verts, et de parkings intégrés. Certaines contributions précisent que ces immeubles vertueux et de bonne qualité ne doivent pas être réservés à une élite mais être accessibles à toutes les bourses, y compris dans le logement social.

#### **Des appartements aux tailles et prix adaptés**

De nombreux participants ont mentionné des caractéristiques de prix et de taille des logements. Ces contributions convergent autour d'appartements aux dimensions familiales (60 à 160 m<sup>2</sup>, 3 à 4 chambres) à destination des jeunes familles ou pour accueillir des colocations. Certains participants indiquent que les tailles d'appartement doivent être variées, afin d'accueillir tous types de ménages et tous types de « bourses ». Tous s'accordent à dire que les loyers doivent rester raisonnables et accessibles au plus grand nombre.

#### **En pensant la création de nouveaux logements dans un cadre plus large de projet d'aménagement**

Les participants alertent à plusieurs reprises sur le fait que la construction de nouveaux logements nécessite de penser un projet plus global : commerces, crèches, équipements sportifs, services... tout en respectant l'équilibre entre les logements collectifs et individuels et en adaptant le réseau routier à une population plus importante (y compris les voies piétonnes et cyclables).

### **Pour qui construire ?**

#### **Pour tous, et en particulier les jeunes**

Les contributions traitant de la question « pour qui construire » sont très nombreuses. Pour la plupart, les participants souhaitent que les constructions accueillent des jeunes, y compris des étudiants, travaillant à Saint-Cloud ou à proximité, des personnes âgées en difficulté et des familles. Pour remplir cet objectif, ils précisent que les appartements proposés doivent correspondre aux budgets et aux besoins de ces populations, en étant attentif à conserver un équilibre en termes d'âges et de milieux. Quelques contributions mentionnent le besoin d'aide en direction des familles en difficulté et monoparentales.

#### **En mixant les populations**

Une partie des contributions évoquent une demande de mixité sociale, aussi bien par quartier qu'au sein d'un même immeuble, en mixant propriétaires et locataires, et en élargissant l'accès au logement, en particulier au logement social.

## **Construire, oui, mais... à certaines conditions**

Les participants ont précisé à de nombreuses reprises que les constructions nouvelles ne devaient pas se faire à n'importe quel prix, et ont posé plusieurs conditions :

- ◆ Conserver un cadre de vie agréable, un environnement vert, ne pas (trop) dépasser les 30 000 habitants
- ◆ Commencer par entretenir et renouveler le patrimoine existant, l'utiliser pour faire du collectif et des logements de petite taille
- ◆ Travailler sur la mémoire et le patrimoine architectural
- ◆ Être attentif à la qualité architecturale des nouvelles constructions et assurer des espaces verts privatifs pour ces constructions
- ◆ Faire signer des chartes aux promoteurs pour garantir des immeubles agréables pour les personnes qui y vivent

### ***2.3.2. Contributions des participants estimant qu'il n'est pas nécessaire de construire***

#### **Des infrastructures inadaptées**

##### **Infrastructures et stationnement**

Les contributions soulignent à de nombreuses reprises la saturation de la voirie et indiquent que l'augmentation de la population pourrait accroître la circulation, les embouteillages et les problèmes de stationnement. Les participants dénoncent également la pollution que cela pourrait engendrer, et les problèmes liés à l'augmentation de la circulation piétonne.

Une autre inquiétude concerne les infrastructures de transports en commun et leur potentielle surcharge en cas d'augmentation de la population. Certains participants indiquent que ces infrastructures sont actuellement en limite de saturation.

##### **Équipements publics**

De nombreux participants s'inquiètent de la saturation des équipements publics qu'induirait une hausse de la population, et précisent donc, qu'avant de construire, il est important de faire le point sur les services offerts par la ville, afin qu'ils correspondent aux attentes et besoins d'une population plus importante (infrastructures sportives, crèches, collèges et lycée saturés...). Une contribution s'inquiète particulièrement du fait que la Ville ne dispose pas de la place nécessaire pour la construction de nouvelles infrastructures.

#### **Patrimoine et urbanisme Clodoaldiens à préserver et à valoriser**

Le grand paysage et les vues sont considérés comme des atouts très importants de la Ville, de même que les villas anciennes. Préserver à la fois les vues et les anciennes villas sont donc deux éléments mis en valeurs par quelques contributions.

#### **Un esprit « village » à conserver**

Quelques contributions indiquent apprécier le caractère de « petite ville » de Saint-Cloud, une ambiance village conviviale où tout le monde se connaît. Une contribution évoque la possibilité d'une nouvelle insécurité entraînée par la construction de nouveaux bâtiments tandis que la plupart des participants apprécie l'allure générale de la ville, qui lui donne des airs de « village » et souhaitent qu'elle soit préservée.

## **Pas de besoin à long terme**

Quelques contributions s'interrogent sur le réel besoin de logements à Saint-Cloud, postulant que le nombre de logements existants est suffisant vis-à-vis du nombre d'habitants. D'autres évoquent l'évolution des modes de vie et de déplacements (télétravail par exemple) qui pourrait faire renoncer à construire à proximité des zones d'emploi, ou s'interrogent sur la nécessité d'augmenter le nombre d'habitants de la ville.

## **Ne pas construire... sauf si...**

### **...on ne densifie pas de façon trop importante**

La plupart des participants ont souhaité préciser que la construction de nouveaux logements ne devait pas impliquer une forte densification, comme cela peut être le cas dans certaines villes à proximité. Les contributions dénotent d'une volonté de conserver une ville peu dense, ou du moins une ville qui reste « aérée ».

### **...on garantit la préservation du cadre de vie**

Préserver les espaces verts, éviter le bétonnage et garder des zones pavillonnaires aérées, ne pas réduire la quantité d'espaces verts et d'espaces tout court, conserver les jardins partagés, les petits jardins des maisons... autant de contributions attentives à la préservation du cadre de vie, qui passe par la préservation des espaces verts, mais aussi par une attention toute particulière portée à la qualité architecturale des nouvelles constructions, tout en conservant des patrimoines de qualité.

### **...on préserve les équilibres actuels**

Selon différentes formulations, des participants ont évoqué la préservation des équilibres urbains existant à Saint-Cloud. Non seulement un équilibre en termes de types d'habitat - avec le souhait de préserver une proportion similaire de logements individuels et collectifs - mais également les équilibres en termes de surface allouée aux espaces verts (dont jardins ouvriers), à la voirie... Certains indiquent qu'en termes de loyers, la préservation des équilibres doit être respectée également, afin que la construction de luxueux appartements n'entraîne pas une hausse des prix de l'immobilier.

### **...on réhabilite dans un premier temps les logements existants**

Quelques propositions soulignent qu'il pourrait être intéressant de se concentrer dans un premier temps sur les programmes en cours, en maintenant et en réhabilitant le patrimoine existant afin de l'adapter aux nouveaux modes d'habiter (séparations en plus petits logements des grandes villas, mises aux normes en termes d'isolation...).

### **...on ne se contente pas de logement**

Ce n'est pas forcément de nouveaux logements qui attirent de nouveaux résidents selon les différentes contributions, mais aussi les commerces, les services et le cadre de vie adapté à la population.

## ***2.3.3. Contributions des participants portant sur les « tops de la vie à Saint-Cloud »***

### **Un cadre de vie attractif**

Un grand nombre de contributions traitent de la qualité de la vie à Saint-Cloud, en particulier de la grande qualité et de l'importance des espaces verts : parc de Saint-Cloud, hippodrome, arbres dans la ville, jardins privatifs... Les paysages et les vues sur Paris sont également très appréciés des participants, qui souhaitent leur préservation, dans la mesure où ils permettent d'« aérer » la ville.



En outre, le caractère calme et sécurisant de Saint-Cloud revient à plusieurs reprises comme un « top » notable. Les participants apprécient de vivre dans une petite ville, à « taille humaine », où ils connaissent et fréquentent leurs voisins. Quelques contributions notent que la ville est agréable et sécurisante pour les enfants, qui ont accès à de nombreuses activités et terrains de jeu mais peuvent également jouer en extérieur (parcs, jardins privés...) sans crainte. La qualité des écoles et de l'enseignement est aussi évoquée.

### **Une ville qui dispose d'une large offre d'équipements publics, d'activités et de services**

Les activités, en particulier sportives, et la diversité des associations sont appréciées des participants. Les équipements sportifs et culturels constituent pour eux une vraie valeur de Saint-Cloud : gymnases, la programmation cinéma/théâtre des 3 Pierrots... De nombreuses contributions indiquent également que la qualité et la proximité des infrastructures de santé est un « top » de la ville.

### **Une ville bien desservie par les transports en commun**

La desserte en transports en communs est un point fortement valorisé par les participants, qui estiment que la proximité des transports et les différentes gares présentes à Saint-Cloud sont un atout de la ville.

### **Une ville diverse et peu dense**

La diversité dans la typologie du bâti (du collectif, des villas individuelles, du pavillonnaire...) mais aussi la richesse architecturale de Saint-Cloud, qui évolue en fonction des quartiers, sont considérées comme des atouts du territoire. Certaines contributions soulignent plus particulièrement la qualité du patrimoine bâti et des villas anciennes. De la même façon, le fait que la ville soit peu dense (pas de grands ensembles par exemple) constitue un top dans la mesure où, selon les participants, cela permet de conserver des espaces aérés et végétalisés.

## ***2.3.4. Contributions des participants portant sur les « flops de la vie à Saint-Cloud »***

### **L'entretien et l'aménagement des espaces publics**

#### **Voirie**

La voirie et tout particulièrement son entretien sont identifiés comme un « flop » de la ville. Les participants citent « des trous sur la chaussée », ou une voirie dangereuse et sinueuse. De la même façon, l'entretien et la mise aux normes PMR des trottoirs constituent des points de vigilance fréquemment soulignés.

#### **Les quais de Seine**

L'aménagement des quais de Seine et son manque de cohérence, au contraire des autres villes bordant le fleuve, a fait l'objet de quelques contributions, qui s'interrogent sur le fait qu'il n'y ait pas de piste cyclable bordant la Seine ou d'itinéraire de promenade par exemple.

### **Les équipements publics**

Quelques contributions soulignent un manque d'activités et d'infrastructures sportives à Saint-Cloud (en particulier à destination des jeunes), dénonçant tout particulièrement la fermeture estivale de la piscine. De la même façon, certains indiquent l'absence d'une salle des fêtes ou de lieux permettant de célébrer des mariages. Une contribution fait état de la dégradation de certaines écoles primaires.

## **Diversité et mixité sociale**

Pour quelques contributeurs, le manque de diversité de la population (manque de jeunes, d'artistes...) ainsi que de mixité sociale et générationnelle est un flop de la ville.

## **Les déplacements**

### **Le manque d'infrastructures pour les circulations douces**

De très nombreuses contributions dénoncent le manque d'infrastructures de liaisons douces à Saint-Cloud : manque de pistes cyclables / « trottables » sécurisées et continues, afin de relier entre eux les différents quartiers, mais aussi de lier Saint-Cloud aux villes voisines ; manque de parkings vélos, sécurisés ou non ; manque de liaisons piétonnes et d'aménagements piétons pour traverser la ville...

### **La circulation**

La circulation automobile est considérée par les participants comme un véritable point noir de la Ville, avec les problèmes d'embouteillages le matin et les nuisances liées à une circulation importante (bruit, pollution...).

### **Les transports en commun**

La desserte en transports en commun n'est pas considérée comme un « flop » par les participants, qui la classent plutôt dans les « tops ». En revanche, leur fréquence et leur confort se voient classés parmi les « flops » avec un réseau considéré au bord de la saturation aux heures de pointe et des passages trop peu fréquents en heures creuses.

### **Le stationnement**

Corollaire du flop « circulation », la carence en stationnements est un véritable problème du quotidien, y compris pour le stationnement résidentiel, compte tenu des difficultés à circuler dans la ville en transports en commun.

## **L'architecture et l'urbanisme**

### **Entretien et conservation du patrimoine**

Bon nombre des propositions regrettent le mauvais entretien du patrimoine ancien, l'état de dégradation des immeubles « 60's », le manque d'entretien des façades. Enfin, certaines contributions proposent la réutilisation de patrimoines/bâtiments non utilisés actuellement : ENS, « bâtiment à l'abandon rue Coutureau »...

### **Nouvelles constructions**

Manque d'harmonie architecturale, manque d'esthétique et de qualité dans les constructions, homogénéité des bâtiments, en quelques endroits précis : « Centre/Village », « Bureaux de la Colline »... Quelques contributions regrettent la démolition des villas anciennes et l'abattage des arbres pour la construction de nouveaux bâtiments.

## **Les loisirs, commerces et services**

### **Festivals et animations culturelles**

La mauvaise répartition des activités culturelles dans la ville et le manque de mise en valeur du patrimoine historique de Saint-Cloud (par des promenades thématiques par exemple) constituent des points négatifs soulignés par les participants. Quelques contributions se désolent du manque d'animations culturelles tandis qu'une contribution indique que Rock en Seine est un festival trop bruyant.

### **Manque de commerces, restaurants et loisirs**

Beaucoup de contributions soulignent le manque de commerces et leur mauvaise répartition en fonction des quartiers, ainsi que leur manque de diversité. Pour certains, cela est lié au prix des produits (« marchés hors de prix »). De la même façon, certains déplorent l'impossibilité de boire un verre le soir après le théâtre et le manque d'endroits où sortir en général (restaurants, bars...).

### **Animation et lieux de vie**

Le centre-ville fait l'objet de nombreux « flops » pour plusieurs raisons. La première est l'absence d'une véritable centralité, chaque quartier disposant de son propre « centre-ville ». Ensuite, la qualité architecturale et le manque de services et d'activités pour « faire centre » (lieux de rencontres, places, convivialité...) sont selon les contributeurs des problèmes récurrents sur ce secteur. En corollaire, les participants dénoncent le manque de liens inter-quartiers, arguant que chaque quartier vit de façon complètement indépendante des autres.

## 2.4. INTERVENTION DE DELPHINE BALDE, URBANISTE – AGENCE FRANÇOIS LECLERCQ

Je travaille au sein de l'Agence Leclercq et associés. Nous réalisons des projets d'architecture et notamment beaucoup de projets urbains. Nous avons fait partie des équipes qui ont participé à la réflexion sur le Grand-Paris et notamment la manière dont on pouvait fabriquer un récit commun sur le territoire.

C'est dans ce cadre que j'interviens ce soir, car nous ne travaillons pas actuellement pour la ville de Saint-Cloud. Je suis ici pour vous sensibiliser à une dynamique, celle de la Métropole du Grand-Paris, dans laquelle s'inscrit évidemment la ville de Saint-Cloud.

La synthèse proposée par Palabreo met en évidence une certaine convergence entre les questions et remarques formulées pour la ville de Saint-Cloud et celles que se posent les autres communes du Grand-Paris. Des échos existent, même si les réponses apportées ne sont pas identiques. C'est pourquoi c'est à partir de la spécificité de chaque territoire et donc ici de Saint-Cloud qu'il faut fabriquer un imaginaire du Grand-Paris qui accepte à la fois la diversité, les histoires propres à chaque commune, la logique de densités différentes... L'imaginaire est une histoire commune dans laquelle on s'inscrit : pour Saint-Cloud, il s'agit par exemple d'une ville avec des espaces verts, des logements confortables, une ville agréable... Les questions qui en découlent peuvent par exemple être de savoir comment on la transforme tout en la préservant. De quelle manière peut-elle encore s'améliorer ?

En 2030 : ~13 millions de Franciliens et ...



La région Île-de-France a posé des enjeux et des ambitions pour son territoire qui constituent un objectif commun pour toutes les villes qui la composent. Saint-Cloud répond déjà à certains de ces enjeux. Sur la question de la réconciliation entre ville et nature par exemple, Saint-Cloud est assez exemplaire. Les 150 m<sup>2</sup> d'espaces verts par habitant rendent envieux beaucoup de Franciliens.

Sur d'autres enjeux, comme les transports en communs et le stationnement, les réflexions et leur état d'avancement, même s'ils sont spécifiques à chaque ville, sont dépendants d'un certain nombre d'aménagements à prévoir à plus ou moins court terme.

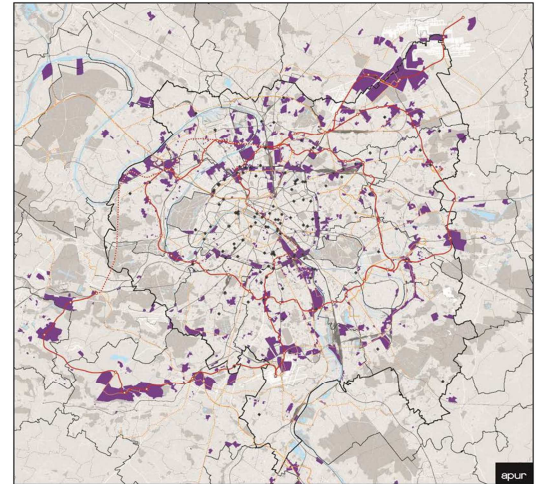
Les interrogations sont communes : Comment mieux se déplacer ? Comment répondre à la problématique du stationnement au regard des politiques d'urbanisation et de développement durable qui incluent d'aller davantage vers des modes de déplacements doux et moins polluants ? Quel(s) mode(s) de déplacement pour les enfants ? Comment ces réflexions et les solutions qui y sont apportées fabriquent un ensemble cohérent et fluide ?

L'idée est donc de se projeter afin d'accueillir les innovations en termes de transports tout en conservant un équilibre de la ville. Lorsque l'on fait une focale sur les métros programmés du Grand-Paris Express, on constate que 95 % des habitants de la Métropole seront à moins de 2 kms d'une gare à l'horizon 2030. Cet état de fait changera les rapports existants entre les différents pôles y compris les offres de loisirs, la manière d'habiter à Saint-Cloud... La palette de possibilités sera élargie à d'autres pôles commerciaux, de loisirs et d'études. Aujourd'hui le système est très radial, ce qui oblige à prendre sa voiture fréquemment.

La question de l'urbanisation ne peut donc en effet pas être appréhendée sans une réflexion préalable sur les transports. Par exemple à Saint-Cloud, il est fort probable que la gare du Grand-Paris changera considérablement la vie et les manières de se déplacer des habitants. Cet équipement structurant donnera une valeur supplémentaire à la commune en renforçant son inscription dans une Métropole dynamique et en devenir.

### Plus de 730 projets d'aménagement

47 % des projets d'Île-de-France, plus de 14 millions de mètres carrés  
25% du territoire des quartiers de gare sont en projets



De la question des transports découle celle de l'économie et des pôles métropolitains, qu'il ne s'agit pas d'opposer les uns aux autres. Dans une métropole toutes les villes n'ont pas le même rôle. Quel est celui de la ville de Saint-Cloud dans la Métropole ? Le rôle de l'ouest parisien dans la dynamique de l'économie est indéniable. Mais les réflexions sur la densification doivent également prendre en compte l'enseignement et les pôles universitaires et donc le besoin de logements adaptés et accessibles à ces étudiants.

L'ensemble des projets urbains de la Métropole s'étend sur 14 millions de m<sup>2</sup>. Le Grand-Paris Express étant conçu comme un déclencheur pour valoriser des territoires, généralement des friches industrielles ou ferroviaires. Ce que l'on remarque dans le grand ouest parisien, c'est qu'il s'agit plutôt d'*acupuncture*. Ce ne sont pas les mêmes dynamiques de projet partout dans la Métropole, les grands espaces de projet à proximité des aéroports par exemple n'ont pas la même dynamique que lorsque l'on se rapproche de la ville dense. Ce système de transport permet également de refaire la ville sur la ville et de ne pas forcément s'étaler. Ne pas consommer des terres agricoles ou l'ensemble des espaces naturels en renforçant certains programmes est un véritable enjeu. Les territoires de la Métropole ne sont pas standardisés, on ne construit pas à Saint-Cloud comme on le fait à Boulogne par exemple : il faut pouvoir travailler en dentelle en s'adaptant à un contexte particulier.



### Le « point mort »

Un phénomène important existe, pas toujours bien compris : construire tout en répondant à des besoins existants. On observe en effet un desserrement des ménages, des séparations, des décohabitations... Le nombre de familles, de ménages peut rester le même, mais avec la nécessité d'un plus grand nombre de logements. C'est pourquoi, pour maintenir la population à un niveau identique, il est important de continuer à construire. Par ailleurs, il est important de réhabiliter et de transformer le parc ancien, car on sait aujourd'hui, en termes de développement durable, que l'habitat ancien est plus compliqué à habiter, à chauffer, moins hermétique. Mais contribuer à un effort sur le développement durable passe aussi par du

logement neuf, mieux équipé. À volume constant de population, le besoin en logements peut ainsi être plus important.

Dès lors une question se pose : si on intensifie, si on urbanise, comment le faire à travers un développement qui soit pérenne, maîtrisé et durable ?

L'habitat ancien, aujourd'hui peu performant en termes d'économies d'énergie et peu adapté aux nouveaux modes de vie, doit subir des réhabilitations qui induisent une transformation de la ville sur la ville. Transformer une zone pavillonnaire par exemple ne signifie pas forcément ajouter des espaces construits. La construction doit permettre l'innovation, la qualité, la mixité fonctionnelle afin d'avoir par exemple des rez-de-chaussée actifs avec de nouvelles activités pour la ville et les habitants (services, commerces...). Sur ce sujet, il est à noter que Saint-Cloud entretient un rapport ambivalent avec son centre-ville, ou plutôt ses centres-villes : aujourd'hui existent beaucoup de petites polarités qui sont à renforcer avec du commerce, de nouveaux services et des équipements. La construction de nouveaux logements pourra participer à apporter des réponses à ces enjeux.

Pour finir, lorsque l'on parle d'intensification, il ne s'agit pas toujours d'habitat. Nous pouvons envisager que les espaces naturels soient également intensifiés, que les grands paysages soient développés, notamment les massifs forestiers. Il ne s'agit pas de tout sanctuariser, mais d'être dans une dynamique. La géographie francilienne y est très favorable car elle fabrique une mise en scène étagée, avec un partage de la vue tout à fait généreux. Valoriser le grand paysage et les vues à Saint-Cloud est une évidence. Se pose dès lors la question de la hauteur : comment permettre que la densification n'impacte pas la relation de la ville avec les grands paysages qui constituent des repères et atouts essentiels du territoire ?

## **2.5. LE CONTEXTE CLODOALDIEN – MONSIEUR LE MAIRE**

Un certain nombre de choses peuvent impacter notre commune, comme la future gare du métro du Grand-Paris Express ; cette gare devrait amener un flux de passagers, pas seulement des gens qui montent et qui descendent, mais un flux passant de 80 000 voyageurs/jour. En comparaison, la gare Transilien de Saint-Cloud gère un flux d'à peu près 16-17 000 voyageurs/jour.

Lorsque le projet du Grand-Paris Express a été débattu, les villes qui concouraient pour obtenir une gare avaient l'obligation de signer un "Contrat de Développement Territorial", contrat qui exige des communes qu'elles densifient autour de la future gare. Tous les territoires l'ont signé, à l'exception de la ville de Saint-Cloud. En effet, à l'est de cette future gare se trouve le centre-ville historique de la commune, les deux hôpitaux, la mairie, l'église, qui est déjà un secteur extrêmement dense et à l'ouest (au-dessus de la voie ferrée), il y a un quartier peu dense dans lequel se situent la rue Montesquiou, la rue Armengaud, la rue de Crillon, la rue Pozzo di Borgo... Si la ville avait signé ce Contrat de Développement Territorial, cela aurait signifié qu'elle engageait contractuellement la densification de ce quartier. Ce contrat induisait également de la part de l'État des financements pour la nouvelle gare, cependant comme le budget de l'État est déficitaire depuis 1974, l'État a retiré les financements.

Nous aurons bien une gare du Grand-Paris à Saint-Cloud, nous conservons une disponibilité ou liberté de choix sur nos terrains. La zone à l'ouest de la gare est classée en UD, ce qui signifie à Saint-Cloud du R+1+ combles, donc on ne pourra pas construire d'immeubles sur ce site.

L'important est de conserver un équilibre de population pour maintenir l'attractivité de la commune. Nous avons besoin d'un certain nombre de constructions sur la commune pour maintenir le nombre d'habitants, et l'objectif politique est le maintien de la population à 30 000 habitants. Pas de perte d'habitants, car cela

entraînerait un déclin, pas d'augmentation du nombre d'habitants, car il y aurait une densification excessive pour la commune.

## 2.6. QUESTIONS/REPONSES

◆ ***Avec le PLUI, qui conservera les compétences ? Aujourd'hui, ce sont les communes, qu'en est-il pour les territoires ou pour le Grand-Paris ?***

La loi est très claire sur le PLU. Depuis que la loi MAPTAM et la loi NOTRe ont été votées instaurant la Métropole du Grand-Paris, ce sont effectivement les territoires, les Etablissements Publics Territoriaux qui ont la compétence du PLU. C'est donc maintenant un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI). La compétence réelle du PLU est donc aux territoires et non plus aux communes.

Pour autant nous avons anticipé cette évolution, car le PLU reste un outil de proximité. Il n'est pas facile de faire un PLU à l'échelle de notre territoire composé de 11 communes, et qui compte 568 139 habitants. Notre PLU de 2012, a été légèrement modifié en 2015 juste avant le transfert de compétence au territoire. Le PLU est effectivement intercommunal en théorie mais dans la pratique il reste à l'échelle des 11 communes, car chacune a son propre PLU. Il n'y a pas encore de document intercommunal qui viendrait remplacer les documents communaux, donc le PLU de Saint-Cloud s'applique encore.

◆ ***Avez-vous l'ambition de mettre en place une trame verte et bleue comme le prévoit la loi de transition écologique ? Y-a-t-il une stratégie de développement durable à l'échelle de la ville ?***

Pour la trame verte, il existe un outil départemental, et la municipalité a créé avec Rueil-Malmaison, Garches et Vaucresson un « corridor vert » qui va de la forêt de Fausses Reposes jusqu'à la Seine en traversant toute la partie du bois de Saint-Cucufa et l'hippodrome de Saint-Cloud... Tout cela est dans le PLU. Il faut que la trame soit constituée à grande échelle et il est important de faire remonter des besoins ; cela peut être un bout de chemin qui n'est pas utilisé dans une rue que l'on peut intégrer dans un schéma beaucoup plus général. Ce qui est important dans ces stratégies n'est pas de le faire seul dans son bureau, mais d'aller voir sur place et de discuter avec tout le monde.

Concernant le développement durable, la commune a mis en place en 2009 l'Agenda 21, fort de 248 propositions, dont 80 % ont été réalisées à ce jour. Je tiens le document à votre disposition. Cet engagement a été prolongé avec le Plan Climat Air Energie Territorial que vous pouvez consulter sur Internet.

◆ ***Il semble que ce ne soit plus la commune qui gère le PLU, mais le Préfet, dans le cadre des sanctions de la loi SRU. Donc cette soirée est-elle vraiment utile ?***

Le Préfet n'a pas récupéré la main sur le PLU. En réalité, il y a 36 communes dans les Hauts-de-Seine, dont 22 ne respectent pas la loi SRU (avoir 25% de logements sociaux à horizon 2025) et sur les 22 il y en a 9, dont Saint-Cloud, qui ont été carencées. Quand la commune est carencée, le Préfet reprend effectivement la main sur un certain nombre de décisions liées à l'attribution des logements, éventuellement à la délivrance des permis de construire, au droit de préemption... Nous avons à Saint-Cloud 17,23 % de logements sociaux. Pour information la ville de Boulogne-Billancourt, carencée également, est à 14,4 % ; autrement dit, vous avez plus de logements sociaux en proportion à Saint-Cloud qu'à Boulogne-Billancourt. Bien que nous ayons fait beaucoup d'efforts pour augmenter ce pourcentage, nous avons été carencés. Le nombre de logements sociaux dans la commune de Saint-Cloud a pourtant progressé de 72 % depuis la mise en place de la loi SRU. Le Préfet n'a pas la main sur le PLU.

◆ ***Quels sont les réels pouvoirs de la commune sur les trois aspects évoqués ce soir, la circulation en particulier aux heures de pointe, les dessertes de transports en commun et la qualité architecturale des nouvelles constructions ?***

On a tous constaté à Saint-Cloud, mais aussi dans toute l'Île-de-France, que la circulation à des horaires précis était très intense et encore plus difficile quand il y a des travaux. La croissance de la population à Saint-Cloud en 50 ans est de 1 200 habitants, donc il n'y a pas de corrélation entre l'intensification de la



circulation et l'évolution du nombre d'habitants et éventuellement, en corollaire, les constructions. Le problème est la circulation de transit des personnes se rendant à Paris, avec les franchissements de la Seine via les différents ponts. Le pouvoir d'une commune sur ces questions de circulation est quasi nul.

Une des solutions serait de développer les transports en commun, mais nous ne sommes pas une autorité régulatrice de transport. Pour autant, l'attractivité d'une commune est fortement liée à la présence des transports en commun. Saint-Cloud a 29 362 habitants et 5 gares. La ville de Suresnes a contrario n'a que deux gares de tram et une gare SNCF pour 47 000 habitants. La commune de Saint-Cloud a toujours été très vigilante sur les équilibres de types de construction (bureaux, équipements, logements) afin d'être et rester attractive et donc de disposer de transports en commun. La commune n'a donc pas la capacité de décider de créations de transports, mais par la façon dont on rend attractive notre commune, on devient plus éligible que d'autres à la diversité des transports.

En pur droit administratif, il n'est pas possible d'imposer une qualité ou un type architectural. La ville de Versailles, qui a une présence historique forte, nous a indiqué qu'elle n'avait la main que sur 16 % de son territoire pour imposer un style précis. La commune peut négocier auprès des promoteurs, mais cela n'est pas opposable juridiquement.

◆ ***Peut-on concilier construction et conservation de ces très belles maisons qui font le charme de Saint-Cloud ?***

Aujourd'hui, la particularité architecturale de notre commune est qu'il n'y en a pas. Il y a un style un peu « anglo normand » dans les Coteaux, des styles différents sur le plateau, des immeubles des années 1960 autour des axes principaux comme le boulevard de la République... Les hauteurs type La Bérangère, l'immeuble dit « des Américains » au Val d'or, la résidence Beausoleil ne sont plus compatibles avec notre PLU et ne pourraient plus être construites aujourd'hui.

La municipalité est la première à déplorer la démolition des maisons anciennes, mais les particuliers lorsqu'ils vendent leur maison ne viennent pas consulter la municipalité avant, et si la mairie avait les moyens de les racheter, se poserait alors la question de ce que l'on en ferait. Une maison estimée aux alentours de 2 millions peut être rachetée par un promoteur à 7 millions, ce qui est loin de ce que la commune pourrait engager s'il fallait la racheter. L'année dernière le budget d'investissement de la commune, tout compris, était de 10 millions.

◆ ***Avez-vous la main sur la construction, l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques ? Cela peut-il faire partie d'un plan d'urbanisme ?***

Nous avons trois stations d'Autolib' à Saint-Cloud dans lesquels vous pouviez recharger votre propre véhicule électrique. Nous installons six bornes de deux prises chacune à recharge rapide, 22kw, sur les six quartiers de la ville d'ici la fin de l'année. Pour l'abandon d'Autolib', Saint-Cloud n'est pas décisionnaire. Le syndicat gérant cette compétence est détenu à plus de 52 % par la Ville de Paris.

◆ ***Quel est le point de vue de la collectivité sur l'évolution de la population jeune, ou plus âgée, de Saint-Cloud ?***

La position de la municipalité est la même que celle de nos prédécesseurs, avec une cible maintenue à 30 000 habitants. Cependant, on ne prend pas un arrêté pour décréter que l'on est 29 873 ou 30 043, c'est l'objectif politique qui est fixé à 30 000. Nous menons des politiques publiques pour tous les Clodoaldiens et pas exclusivement pour une seule tranche d'âge.

- ◆ ***Avant de savoir s'il faut construire ou pas, il faudrait savoir ce que l'on veut faire de Saint-Cloud. Quelle est son opportunité dans le Grand-Paris ? Quels sont ses atouts ? Une ville industrielle ? Une ville de bureaux ? Une ville universitaire ? La population a vieilli, c'est incontestable, doit-on alors lancer une politique pour la rajeunir ?***

La ville de Saint-Cloud compte aujourd'hui à peu près 312 ha de surface urbanisée et 439 ha d'espaces verts. Pour la surface urbanisée, 259 ha sont occupés par l'habitat, 27 ha par des équipements publics, et 25 ha par des bureaux. Sur les 259 ha d'habitat, 51 % sont occupés par des maisons et 49 % par de l'habitat collectif. Les 51 % de surface occupés par des maisons représentent 15 % des logements. 85 % de logements collectifs sont concentrés sur 49 % de la surface urbanisée de la commune. C'est ce qui fait l'originalité de notre commune et c'est cette surface pavillonnaire que nous avons sanctuarisée dans le PLU de 2012. Nous l'avons même renforcée après la Loi ALUR en 2014, qui avait supprimé pour l'ensemble de la France le COS (Coefficient d'Occupation des Sols) : la zone pavillonnaire classée en UD est limitée à rez-de-chaussée + 1 étage (R + 1). La Ville souhaite absolument préserver cette originalité – alors que nous sommes à 10 minutes de l'Étoile. La municipalité est très attachée à l'équilibre entre l'habitat, les équipements publics et les bureaux. Si on a une attractivité réelle et donc des transports en commun, c'est parce que nous avons maintenu du bureau. Il y a à peu près 16 000 emplois du secteur privé sur notre commune pour 12 000 actifs clodoaldiens, dont 6 000 qui travaillent à Saint-Cloud. Avec les 2 000 emplois du secteur public, on arrive à 18 000 emplois, ce qui fait environ 12 000 personnes qui viennent tous les jours travailler à Saint-Cloud. On est l'inverse d'une ville-dortoir.

En ce qui concerne le vieillissement de la population, les chiffres de l'INSEE montrent qu'à Saint-Cloud il y a 27,4 % de moins de 18 ans : c'est un chiffre supérieur au pourcentage des plus de 65 ans, mais cela reste un phénomène de cycle.

- ◆ ***Est-il envisagé de réhabiliter les bâtiments anciens comme la gare, les locaux de l'ENS dont les fenêtres sont murées depuis longtemps ? Concernant les destructions des vieilles maisons, n'aurait-il pas été possible de conserver les murs, casser l'intérieur et de refaire une autre structure ? Ce qui permettrait de faire de petites structures, studios, 2 pièces qui manquent énormément à Saint-Cloud.***

Quand on parle de projets, la première question posée concerne les maisons. Le temps d'obtention du permis de construire est très long à Saint-Cloud. La Ville insiste énormément pour éviter une densification des parcelles et négocie pied à pied chaque projet. Cette question sera évoquée plus longuement dans le cadre du prochain débat.

## **2.7. CONCLUSION**

Merci à toute les équipes qui nous ont apporté cette méthodologie, ce processus de travail et nous ont permis d'échanger sur une période assez longue avec les habitants. Merci aux habitants d'avoir consacré du temps, de la passion, de l'enthousiasme aux débats et à la recherche de solutions.

Je ne doute pas qu'avec vous, après la réunion à l'hippodrome le 12 décembre et la restitution, nous trouvions les guides de bonnes pratiques pour à la fois préserver l'histoire de notre commune et faire en sorte qu'elle s'inscrive dans les 15-20 prochaines années.

### 3. ANNEXE : LES CONTRIBUTIONS BRUTES

Cette partie contient l'intégralité des contributions récoltées lors des réunions du 16 et 18 octobre 2018 dans un objectif de transparence vis-à-vis des participants. Les contributions des deux réunions n'ont pas été mélangées pour permettre à chacun, plus facilement, de retrouver les propos de sa table. Les chiffres entre crochets reprennent le nombre de gommettes rouges et vertes que les contributions ont recueillies en séance (par exemple pour [2-3], la contribution a recueilli 2 gommettes rouges et 3 gommettes vertes).

***Nous précisons toutefois que ces gommettes n'ont qu'une valeur indicative, les participants n'ayant pas toujours pu prendre connaissance de la totalité des contributions avant d'y apposer leurs gommettes.***

#### 3.1. CONTRIBUTION DES PARTICIPANTS ESTIMANT QU'IL EST « NECESSAIRE DE CONSTRUIRE »

##### Réunion du 16 octobre

*Entretien et renouvellement du patrimoine / Pour conserver à garder les commerces de quartier [1] / Pour maintenir l'équilibre social / Rajeunir la population [3] / Les constructions sont une nécessité pour renouveler l'ancien afin d'être conforme aux nouvelles normes [1] / Obligation par rapport à la loi sur quota logements sociaux [2] / La priorité est de construire de nouveaux logements à l'intérieur de constructions existantes (ex. : ENS Saint-Cloud, grandes maisons...) [3] / Obligation légale de prévoir 25 % de logements sociaux [12-1] / Pour respecter la loi pour les logements sociaux [3] / Oui pour produire des nouveaux logements qui mixent les populations (habitats qui n'existent pas aujourd'hui) au sein du même bâtiment / Pour ceux qui acceptent de vivre comme la communauté Clodoaldiens [1] / Construire des appartements à dimension familiale de 60m<sup>2</sup> à 160 m<sup>2</sup> / Travailler sur le patrimoine architectural [1] / Elargissement de l'accession au logement de toutes les catégories sociales [1] / En divisant les maisons existantes en plus petits logements sans les détruire et sans augmenter l'emprise au sol [2-2] / Il faut attirer et maintenir des populations jeunes, jeunes actifs en construisant des logements adaptés au budget de ces populations (résidences étudiantes, colocations...) [1] / Pour pouvoir accueillir des étudiants [1] / Pour diversifier la population pour les familles et augmenter la population des immeubles dans le cadre du PLU actuel [5-1] / Pour que les jeunes gens puissent se loger à des prix modérés [1] / Pour les jeunes familles qui cherchent à s'installer à Saint-Cloud pour lesquelles il n'y a pas d'offre suffisante [1] / Construire pour pouvoir accueillir des jeunes, accessible financièrement [2-1] / Pour des familles avec jeunes enfants et pour loger des fonctionnaires et salariés travailler à Saint-Cloud/ Pour que les personnes aient moins de trajet vers leurs lieux de travail/ Il faut stabiliser ou accroître (un peu) la population de Saint-Cloud pour maintenir offre de service / éviter déclin [2-2] / Principe de solidarité vis-à-vis des foyers ayant du mal à se loger en Ile de France : petites familles, enfants... [3] / Pour redynamiser la ville : attirer les jeunes [1] / Pour le renouvellement de la population, pour éviter l'appauvrissement de la ville : ne pas diminuer le nombre d'habitant, pas de vieillissement de la population [3-1] / Pour maintenir la population en ne construisant que le strict nécessaire [2] / Pour raser les logements des années 60, pour maintenir l'équilibre économique il faut de nouveaux logements [1-1] / Oui sous condition de satisfaire des critères qui correspondent à la qualité de vie à Saint-Cloud : ne pas aller vers une densification, vers une élévation et préserver les espaces naturels [2] / Avoir des immeubles vertueux d'un point de vue environnemental (consommation énergétique à la Suisse...)/ Anticiper le phénomène de périurbanisation et la contrainte de densification. Potentiel d'amélioration qualitative/ Immeubles s'inscrivant dans un projet global avec crèches, commerces, maison médicale, école... [1] / Logements qui respectent les normes environnementales (énergie positive, toit végétalisé...) [2] / Quel genre de logement : à loyers modérés, des immeubles de faible hauteur, comportant des appartements de différentes tailles [2] / Nécessaire de construire mais pas comme aujourd'hui, il faut préserver le patrimoine de Saint-Cloud (architectural...) et historique [2] / Nécessaire de construire mais en favorisant la mixité sociale, sans créer de ghettos sociaux (rue de la porte jaune, extrémité du bld de la république = des immeubles 100 % de logements sociaux) [1] / Immeubles de petite taille : 4 étages [1] / Mélanger les propriétaires et les locataires/ Nécessaire de construire et réaménager mais sans densifier de façon importante. Les résidences des années 70 bénéficient d'espaces verts, les nouvelles n'ont même pas un jardin privatif [1] / Si c'est inévitable cela doit correspondre à des attentes en termes de : cadre de vie (pas de nuisance), maintient d'espaces verts, favoriser les véhicules électriques) [1] / Oui, dans le cas d'un remplacement d'un logement vétuste (isolation thermique, phonique, accessibilité, personnes à mobilité réduite) [1] / Préserver une harmonie dans les projets de construction autorisés par la Mairie [1] / Oui pour satisfaire à des besoins de*

logements liés à la croissance économique de la ville, à condition de préserver l'environnement [1-2] / Oui mais respecter chartes garantissant environnement agréable : immeubles pas trop hauts, verdure, parking facile. Inventaire des maisons à protéger absolument [4] / Nécessité d'un vrai centre-ville : commerces, animation, pour une vie adaptée à 20h30 ! En vue du Grand-Paris, mais laisser des zones pavillonnaires. Intégrer le Grand-Paris selon souhaits des Cloaldiens [1] / Oui à condition de conserver la qualité de vie que nous connaissons à Saint-Cloud. Pour assurer une certaine fluidité dans le renouvellement de la population. Appartements suffisamment vastes pour loger des familles ou étudiants ou célibataires en colocations [1] / Il convient de construire davantage afin d'éviter de payer des pénalités pour cause de non-respect des quotas de logements sociaux. Il convient de construire davantage afin de pouvoir accueillir les personnes âgées dont les besoins ne vont cesser de croître à l'avenir [5] / Maintenir le nombre d'habitants et les équipements publics et les commerces. Il faut construire mais en restant de haut standing. Pour assurer un dynamisme à la ville construisons des logements tout en maintenant le "bon vivre à Saint-Cloud". Construire oui mais adapter le réseau routier encombré. S'adapter aux quartiers et à leurs spécificités, histoires, dessertes... [1]

## Réunion du 18 octobre

Pour respecter les exigences de la loi SRU [1] / Car construire plus (mais raisonnablement quand même) baissera la pénurie donc contribuera à éviter une augmentation des prix [1] / Pour favoriser la diversité de la population / Oui pour la mixité sociale / Oui mais il faut respecter le type d'urbanisme de chaque quartier et préserver la diversité (collectif/individuel) / Augmentons le nombre de logements en optimisant les constructions sous exploitées et existantes (ex : Normal Sup) [2] / Oui, pour rajeunir la population, plutôt des grands logements pour des familles/ Loger les jeunes ménages. Accessible à tout type de familles (grande et petite famille, grande et petite bourse) [5] / Manque de logements pour les familles qui s'agrandissent - type 3 à 4 chambres / Pour diversifier les logements pour accueillir des jeunes ou jeunes couples [1] / Oui, pour augmenter la population (accroître le poids-rayonnement de Saint-Cloud) [9] / Pour maintenir une population et des équipements (culturels/écoles) [1] / Pour qui ? Équilibre des âges, équilibre des milieux / Pour rajeunir la population [1-1] / Raisonnablement pour accueillir de nouveaux habitants heureux de venir s'installer ici (ex : nos enfants, une population variée utilisant notre bassin d'emploi...) [1] / Pour accroître la mixité (familles monoparentales, jeunes ménages, enfants) [1] / Oui pour que des nouveaux commerces puissent s'installer avec des loyers raisonnables/ Oui pour faire venir des jeunes et des logements (immeubles) autour avec des commerces / Oui, avec modération, des logements qui remplacent les énormes maisons abandonnées ou de vieux immeubles mal insonorisés et mal isolés. Qualité des nouvelles constructions / Oui, pour remplacer certains logements vieillissants, en privilégiant les grandes surfaces (foyers 4 à 5 pers) et les infrastructures qui vont avec (sports, TC, commerces...) sur des axes définis par le PLU pour ne pas dénaturer les quartiers résidentiels appréciés des habitants [1] / Construction d'immeubles résidentiels tout en préservant les espaces verts et une diversité architecturale [1] / Pour atteindre (à minima) notre quota de logements sociaux et "récupérer" notre autonomie d'attribution tout en répondant à une partie des nombreuses demandes en attente [5-1] / Immeubles verts (toits végétalisés, jardins, ruches...), autant pour les logements sociaux que pour d'autres, adapter l'écologie aux budgets des types d'immeubles [4] / Accroître la base de collecte des impôts locaux [4] / Pour dynamiser les activités de la ville [3] / Pour renouveler l'habitat vieillissant ou en mauvais état, et n'ayant pas d'intérêt architectural [1] / Moderniser la ville [2] / Pour permettre la pérennité des services publics (écoles, crèches...) [1] / De nouveaux logements, oui, mais sans augmenter la population au-delà de 30000 environ/ Oui au développement du logement accessible avec des matériaux bios, modernes, avec des commerces, écoles, centres d'art floral, crèches, peinture, dessin, gym.... Voies cyclables, bus électriques gratuits de ville/ Oui mais avec préservation des espaces verts [1] / En maintenant les maisons historiques et en construisant sur les jardins [6] / Logements limités en hauteur [3] / Pour dynamiser les centres de vie / Pour les jeunes actifs cherchant à fonder une famille / Des appartements avec 2 à 3 chambres dans des résidences entourées de verdure [3] / Construire bien ou remplacer les constructions insalubres/ En faveur de constructions répondant aux normes écologiques (toit végétalisé, basse conso) [1] / Construire pour conserver une pyramide des âges équilibrée (pas que des personnes âgées, permettre de s'installer avec des enfants, jeunes actifs) [2] / Oui pour créer des lieux de vie conviviaux [1-2] / Construire un écoquartier sur l'hippodrome [14] / Oui j'ai envie... à condition de respecter : le cadre architectural, les 30000 habitants, la qualité de vie (espaces verts) [3] / Oui, avec modération, prévoir des infrastructures pour les TC, écoles, crèches / Parce que, écologiquement parlant, il faut densifier les cœurs d'agglomération pour : ne plus détruire autant de terres agricoles, arrêter d'expatrier des personnes si loin qu'elles n'auront jamais de TC et donc seront contraintes à produire du CO2 avec une voiture, et du temps perdu... [1-1] / Possibilité d'introduire la notion de trame verte et bleue dans le PLU (norme contraignante sur la préservation des espaces verts, préservation de la biodiversité) [3] / Remplacer les bureaux de la colline en un complexe attractif avec des commerces et des logements [1-2] / Remplacer le viaduc de A13 par un tunnel pour récupérer le foncier disponible en bord de Seine (projet rentable selon notre étude d'impact) [2]

## **3.2. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS ESTIMANT QU'IL N'EST « PAS NECESSAIRE DE CONSTRUIRE »**

### **Réunion du 16 octobre**

*Les équipements publics risquent de ne pas suivre (écoles, équipements sportifs, services culturels, etc.). L'accroissement de population [1] / Préserver les espaces verts un minimum. L'amélioration de la mixité ne doit pas conduire à la construction d'HLM de type "grandes tours" [1] / Les constructions doivent être en cohérence avec les services offerts par la ville (et saturés pour certains, ex. : le conservatoire) ; la tradition de la ville [1] / Parce que les nouvelles formes de travail à distance vont se développer, et les modes de transport évoluer. Le besoin de densification ne sera plus un problème. En revanche le problème de qualité de vie sera toujours plus important [1] / Pas nécessaire de construire afin de préserver la qualité de vie à Saint-Cloud (conserver le caractère de petite ville agréable à vivre) [1] / Non, il faudrait plus de commerces et de restaurants et de services (médecins) [1] / Paysage sacrifié et maisons typiques disparues [7] / Le besoin de logement est-il avéré ? [1] / Il y a nécessité à conserver une diversité dans l'écriture architecturale. Proportion entre habitat collectif et individuel à préserver [2] / La voirie est saturée, les infrastructures, les activités... [1] / Ne pas accroître la circulation et les difficultés de stationnement [2-1] / Attention au manque d'infrastructure pour la circulation : transport collectif, voitures privées / La nécessité de préserver le cadre de vie / Pour que Saint-Cloud ne devienne pas Courbevoie [1-5] / Eviter des désordres liés à la circulation si l'urbanisation ne prend pas en compte l'augmentation du trafic en conséquence [3] / Tant que les infrastructures de transports publics ne sont pas suffisantes / Sauvegarder l'esprit "village", le côté convivial d'une petite ville [2] / Garder des espaces verts / Oui pour préserver les arbres et la verdure / Pour préserver les espaces verts, pour éviter le "bétonnage" en zone pavillonnaire "garder de l'air" / Pour ne pas réduire la quantité d'espaces verts / Réhabiliter les logements qui peuvent l'être sans construire de nouveaux logements / Conserver les espaces verts et les espaces tout court / Pour conserver les espaces verts / Nécessité de préserver notre cadre de vie en conservant un mélange de maisons, d'immeubles et d'espaces verts [1] / Attention à une densification localisée trop importante [1] / Augmentation du nombre de logements sur les grands axes augmente le trafic mais pas la qualité de vie. Pas de zone piétonne ou se promener / Construire appartements luxueux contribue à faire monter le prix de l'immobilier [3] / Il faut garder les jardins partagés, les petits jardins des maisons, ne pas bétonner sous prétexte qu'il y a le parc [1] / Suffisamment de logements existants par rapport au nombre d'habitants afin de préserver la qualité de vie [1] / La configuration de la ville permettrait elle d'absorber davantage de population (circulation, crèches...) [1] / Oui afin de préserver le charme des vieilles demeures / Eviter la dégradation du paysage lors des constructions récentes (vue sur la tour Eiffel) / Oui, pourquoi vouloir augmenter le nombre d'habitants ? [1-3] / Il n'y a pas de terrain libre [4] / Il faut sauvegarder les espaces verts [1] / Nous n'avons pas envie de vivre dans une ville aussi dense que Boulogne (trop bétonnée) garder des petites maisons [2] / Oui, mais en procédant aux rénovations des anciens bâtiments [2] / Préservation du mode de vie actuel. Ne pas augmenter la densification, maintenir le patrimoine, ne considérer que son renouvellement [2] / Pour éviter une densification excessive de la ville à conserver la qualité de vie actuelle / Pour garder la qualité de vie (espaces verts, jardin, patrimoine) / Non à la densification [1] / La priorité est d'abord de terminer les programmes en cours afin d'apprendre à vivre dans cet environnement renouvelé. Il faut absolument préserver les arbres et espaces verts de la ville [4]*

### **Réunion du 18 octobre**

*Ne pas perdre un cadre de vie agréable [1] / Arrêter de construire des immeubles sans âme et disparates [2] / Ne pas construire de gros immeubles en détruisant l'habitat traditionnel (maison) [1] / Volonté de respecter le beau patrimoine et l'héritage existant [2-1] / Halte au bétonnage, garder les espaces verts existants [1] / Ne pas construire pour ne pas faire augmenter la population, ce qui risque de saturer les infrastructures, ou alors augmenter et moderniser les infrastructures [2] / Car les infrastructures sont saturées / Pour limiter l'urbanisation et la pollution qui en découle avec forcément la nécessité de faire évoluer les infra (transports, circulation...) [1] / Si ça amène à la démolition de belles maisons 1900 [2] / Financer la rénovation énergétique des vieux immeubles en aménageant leur toit-terrasse / Il n'y a pas la place de construire les infras nécessaires (commerces, infras sportives, culturelles, parkings) pour une population supplémentaire [3] / Il n'est pas nécessaire car nous souhaitons conserver une ville moins dense pour préserver des espaces verts / Préserver l'allure générale actuelle de la ville, préserver les espaces verts. Ne pas densifier davantage / Il n'y a pas la place pour construire tout en gardant une ville aérée [2] / Les infras routières et les transports en commun ne permettent pas d'accueillir plus de monde [2] / Infrastructures sportives insuffisantes / Collèges et lycées insuffisants (classes déjà saturée) / Éviter la densification et l'urbanisation à outrance [1-1] / La densité de population maximale est atteinte [5] / Il y a déjà beaucoup de constructions réalisées au cours du temps (+40% en 50 ans) [2] / Préserver la qualité de vie / Ce n'est pas nécessairement de nouveaux logements qui permettent de faire venir de nou-*

veaux résidents [1] / Pas nécessaire de construire des immeubles de luxe [1] / Pour garder de la verdure, y compris le champ de course et les jardins [2] / Pour préserver la qualité de vie à Saint-Cloud et les espaces verts [1] / Pour préserver l'héritage architectural de la ville et les espaces verts / Qualité de vie à maintenir : bruits, pollution, embouteillages [1] / Insécurité éventuelle [9] / Il n'y a plus de friches ou de terrains vagues disponibles [1] / Il faut conserver la population au chiffre (magique) de 30000 (circulation devenue impossible) [1] / Ou très peu de constructions car il y a assez de monde à Saint-Cloud et trop d'embouteillages qui risqueraient d'augmenter avec de nouveaux habitants (pbs de parking) [2] / En tout état de cause il faut préserver l'harmonie des quartiers de maisons individuelles [3] / Éviter les destructions de belles demeures d'époque, pour préserver un style [1] / La surdensification détruit de belles maisons anciennes sans ajouter un nombre d'habitants significatif par rapport à 30000 habitants / La ville a atteint un point d'équilibre. Priorité à la réhabilitation de ce qui peut l'être (ex : caserne Sully, ancienne école normale), tout en favorisant la mixité [4] / Il est préférable de réhabiliter les logements existants [1] / Il faut déjà réhabiliter le patrimoine existant [7] / Ne pas construire pour ne pas devenir une ville dortoir [5]

### **3.3. CONTRIBUTION DES PARTICIPANTS SUR LES « TOPS DE LA VIE EN VILLE ET EN PARTICULIER A SAINT-CLOUD »**

#### **Réunion du 16 octobre**

Ville à taille humaine à préserver [5] / Offres très nombreuses des associations [1] / La diversité des animations dans la ville de Saint-Cloud [2] / Le centre hospitalier et la maternité de haut niveau [2] / Le choix des activités via les associations / L'offre de loisirs [4] / La présence d'un centre hospitalier et d'une maternité offrant la possibilité de traiter une urgence médicale sans se rendre dans Boulogne ou Paris [1-2] / Qualité : écoles / Vie culturelle : musée, conservatoire, vie associative [2] / Une vie culturelle riche par rapport à la taille de la ville et à la proximité de Paris / La tranquillité, le réseau associatif / Le côté "village" qui permet la convivialité / Simplicité dans le quotidien / Aller à pied dans les commerces [1] / Espaces verts et air pur / Le calme, absence de nuisances sonores / Environnement agréable : jardins, parcs mais il faudrait encore plus d'espaces de jeux / Les espaces verts : le domaine national, l'hippodrome / Jardins "ouvriers" le long du tram / Préservation de l'hippodrome [1] / La verdure / Le domaine national de Saint-Cloud / Verdure, espaces verts parc de Saint-Cloud [1] / Le parc de Saint-Cloud, les espaces verts / Proximité du Parc de Saint-Cloud / Les belles villes avec jardins [2] / La qualité de vie pour les enfants [4] / L'esthétisme de certains quartiers et certaines maisons / Urbanisme de faible densité / Les espaces verts : le parc ! Et les arbres des rues / Le parc de Saint-Cloud, espaces verts [1] / Le cadre de vie, le parc, le centre-ville, la seine... l'ambiance [1] / La quiétude des rues résidentielles sans habitat collectif (ex. : rue Tahère, rue des Tennerolles) / La verdure, la nature [1] / La vue sur Paris (à protéger) / Calme, verdure / Le parc, l'hippodrome, les espaces verts [3] / Tranquillité, calme, les activités pour les enfants et adultes, les 3 pierrots [1] / Bien desservi en transports en commun / Transports en commun variés et nombreux / Réseau à proximité des transports en commun / Saint-Cloud est bien desservi par les transports en commun / Les transports : le train, le tram et bientôt le Grand-Paris Express / Train, métro : bien desservi [5-2] / Saint-Cloud est bien desservie par les transports en commun [6-1] / Fierté d'appartenance à la ville, vie de village par quartiers, échanges... [1] / Transports [1-1] / Environnement et cadre de vie, espaces verts à proximité de Paris (domaine national, bois de Boulogne) / La sécurité dans les rues [1-1] / Population : éduquée, civilisée, aimable, respectueuse [4] / Les espaces verts / Vie associative importante [1] / Espaces verts, qualité de vie comme en province, aux portes de Paris / Caméras de sécurité [1-1] / Les avantages de Paris sans ses inconvénients [2] / Calme, population plutôt agréable / Aménagement paysager de la rue du Mont Valérien, rue du Calvaire. Equipement sportif et culturel 3 pierrots +++ / Qualité de vie : ex : air, vue sur Paris, habitat varié (maisons, immeubles...), sécurité, activités associatives, offre scolaire et sportive et culturelle [2]

#### **Réunion du 18 octobre**

La création de la maison médicale rue Gounod / La ville est bien desservie en TC / Les transports : trains, tram, bus / TC variés (tram, train, bus) / TC, gare, métro, tram, bus / La DIVERSITE, par quartier certes, mais la ville accueille aussi des profils divers [1] / Homogénéité de la population [8] / Maison médicale, hôpital de St Cloud, clinique du Val d'Or, Huguenin, Foch [1] / Une richesse : la diversité des quartiers : chaque quartier doit conserver son identité / Les 3 Pierrots et la programmation cinéma/théâtre [2] / Vie culturelle et associative / Le futur marché des avelines / La diversité des sports, loisirs proposés / Ligne de train St Lazare-Saint-Cloud / Train, tram, bus (et bientôt métro !) / Densité des transports / TC [2] / Les espaces verts sont le grand atout de Saint-Cloud [3] / Voir le ciel ! Avoir le soleil ! / Le parc de Saint-Cloud est top ! [1] / Activités : gymnastique, natation, marcher. Sorties : cinéma, théâtre, restaurant. salle de réunion : concertation divers sujets et échanges d'idées / Qualité des écoles, proximité école [2] / C'est respirable grâce aux es-

paces verts, aux arbres et aux habitations de hauteurs limitées [3] / Espaces verts [1] / Garder un esthétisme (qu'ils soient bourses riches ou pauvres, faire des immeubles agréables à voir) avec de la verdure, espace de convivialité, pas collé à la route et qui tiennent dans le temps [1] / Les vues sur Paris (que l'on risque de perdre en construisant des barres) / La propreté et la verdure [1] / Espaces verts aussi bien en ville qu'en périphérie (bois de Boulogne, parc de Saint-Cloud, hippodrome) / Verdure / Faible densité de population [2] / On peut tout faire à pied [7] / Le parc de Saint-Cloud, l'hippodrome, la verdure... [3] / Les écoles sont très bien [2-1] / Tranquillité, paisible / Les nouvelles constructions limitées à 4 étages / Les espaces verts, la rue aménagée de la piscine, les parcs, les arbres / Les espaces verts, les parcs, les arbres [1] / Proximité de Paris / Animation culturelle / Il y a encore un agrément à se promener à pied à Saint-Cloud [1] / La médiathèque et le cinéma des trois pierrots, offre culturelle [2] / Rock en seine, Solidays, le grand feu / Esprit village [4] / Accueil des enfants en crèche (assez de places dispo) [4] / Le parc, l'hippodrome, la verdure, l'esprit "village", calme, sécurité / Espaces verts : Tourneroches, parc de Saint-Cloud, Avelines, jardin de l'Avre [1] / Parc de Saint-Cloud, espaces verts / Espaces verts de la ville de Saint-Cloud et les villes environnantes / Immeubles de taille raisonnable dans une ville à taille humaine [1] / Être sur une colline (vue sur Paris) [1] / Belles maisons et espaces verts : cadre de vie agréable [1] / Parcs aménagés pour les enfants / Bien desservie (ville) par les TC [1] / L'organisation du recyclage [5] / Rock en Seine [1-1] / Les espaces verts et les quartiers pavillonnaires avec les belles villas / Densité "humaine" avec espace vert

### **3.4. CONTRIBUTIONS DES PARTICIPANTS SUR LES « FLOPS DE LA VIE EN VILLE ET EN PARTICULIER A SAINT-CLOUD »**

#### **Réunion du 16 octobre**

Le stationnement / Manque de variété des commerces / Le commerce de proximité déserte la ville / Mauvaise répartition des commerces dans la commune, ainsi que des activités culturelles / Manque de commerces, restaurants, lieux de vie le soir / Pauvreté architecturale des constructions nouvelles. Hétérogénéité discutable, aspect environnemental nul (pas de panneaux solaires, végétalisation des toitures...). Récurrence du promoteur Franco-Suisse questionne / Accès au parc de Saint-Cloud [10] / Parking payant dans toute la ville. Manque de magasin de proximité dans de nombreux quartiers à des prix raisonnables / Pas d'animation, pas de centre-ville identifié [2] / La cherté de la vie à Saint-Cloud (marchés hors de prix) [1] / Manque d'artisans et de petits commerces (électriciens, menuisiers...) [3] / Fermeture des installations pendant les vacances scolaires (été) [3] / Très peu de vie nocturne [3] / Manque d'harmonie des constructions nouvelles [3] / Peu attractif pour les jeunes, manque de vie sociale / Limiter la circulation de passage des autres villes et construire en retrait des voies pour une meilleure qualité de vie [1] / Il serait plus juste qu'il n'y ait qu'une seule zone de stationnement pour les ??? Et qui respecte les besoins des riverains / Absence de piste cyclable. Pas assez de parking [1] / Cambriolages, dégradations voitures / Manque d'infrastructure / Manque de commerces et de vie sociale / Augmentation de la circulation routière due en partie à des non-résidents (ex. : saturation de la rue Dailly) [1] / Le danger de la circulation à vélo (absence de pistes cyclables protégées) [1] / Embouteillages liés à l'A13 / Trous dans la chaussée [1] / Bruit sur les grands axes (A13, rue Dailly, boulevard République et train) / Non-respect des limitations de vitesse et des interdictions poids lourds [1] / Transports : mauvaise desserte en bus et train (val d'or) voirie de plus en plus dangereuse (étroite, sinueuse...) / Pas d'arrêt à Suresnes sur la ligne L depuis le Val d'Or [1] / Pas assez d'infrastructures (commerces), il faudrait améliorer les liaisons entre les quartiers / Il manque de lieux conviviaux pour avoir une vie sociale, notamment pour les jeunes [2] / Améliorer le savoir vivre ensemble et transport des personnes âgées / Niveau sonore important dû aux différents modes de transport (train, tram, autoroute, hélicoptère, voitures, camions, bus...) [1] / Manque de boulangeries remplacées par des banques [1] / Il n'existe pas de vrai centre-ville qui soit un lieu de vie (diversité des commerces, espace de coworking...) / Manque d'infrastructure, d'activités, sportif, expos... [5] / Les escalators de la ville (tous) [1] / Le commerce : restaurants, bars, salon de thé / Les travaux de voirie qui ne sont pas coordonnés (voir la rue du Calvaire) / Des quartiers indépendants, pas de centre-ville [1] / Manque de vie de village / Disparition des arbres et des belles demeures / Construction blanchisserie qui pollue beaucoup. Fédération de ??? laideur / La piscine ! Ouverte en été !!! Pour les jeunes [2] / Ville morte en été, piscine et cinéma fermés [1] / Aménagement des bords de Seine (contrairement aux autres villes qui longent la Seine) [1] / Escalators toujours en panne / Circulation automobile (Dailly...) / Circulation saturée [1] / Circulation trop importante [2] / La circulation est saturée quel que soit le quartier [1] / Problèmes de trafic, problèmes de stationnement [1] / Nouvelles constructions supprimant les espaces verts et réduisent les trottoirs (trop près de la rue) / Rock en Seine, feux d'artifices au Parc de Montretout (tremblement de terre) [12-2] / La non homogénéité des constructions d'immeubles boulevard de la République [1] / Les bureaux de la colline, autres erreurs d'architecture [3] / Il manque d'infrastructures pour la circulation douce (pistes cyclables) [2] / Pas assez de parkings à vélo et de voies cyclables / Manque de commerces et d'animations / La circula-

tion bd de la République (dos d'ânes, feux non synchronisés) / Les pistes cyclables absentes / La distance avec le métro, pas assez de bus 160. Mettre un téléphérique [2] / Manque d'harmonie générale pour les nouvelles constructions / Retard du développement du réseau de la fibre haut débit / Voierie à requalifier : le boulevard de la République est à requalifier : parties piétonnes à reprendre et parties pour vélos à prévoir. Reconnecter les rues adjacentes / Pas assez de piste cyclable dans Saint-Cloud [1] / Loisirs : il manque une belle piscine municipale dans la verdure pour les familles, mai à octobre réchauffement climatique / L'encombrement des trottoirs par les poubelles et déchets / L'entretien des passages privés empruntés par le public (ex. : passage devant pharmacie, square IDF, square Maidenhead) / Saint-Cloud n'est pas Levallois Perret / Fermeture des postes quartier du Val d'Or. Fermeture agence SNCF. Réduction des trains à la gare du Val d'Or. Réduction d'espaces verts. Destruction de nombreuses maisons faisant partie du patrimoine de Saint-Cloud [2]

## Réunion du 18 octobre

Immeubles dégradés des années 60 / Centre-ville affreux, bureaux de la colline : tout ce coin n'est pas esthétique et ce n'est pas attrayant [1] / Les bureaux de la colline / Aménagement des bords de seine - mettre des pistes cyclables coté Seine (pour faire un trajet sans interruption à causes des transversales) / Ville scindée par la ligne de chemin de fer : traversée de la ville compliquée / Circulation saturée ! / Être sur une colline (circulation difficile) / Centre-ville pas assez dynamique / Absence vrai centre-ville, absence vraies pistes cyclables, absence commerces / Pas assez de pistes cyclables / Pistes cyclables limitées / Les transports en commun du quartier Val d'or [1] / Pistes cyclables / Améliorer la fréquence des bus (et l'info sur les bus) / Absence de rues piétonnes / Entretien des façades et bordures, propreté des rues [2] / Manque de commerces de proximité avec un problème de répartition dans la ville [4] / Pas assez de commerces (dans certains quartiers) / Centre autour du Monoprix mal organisé, pas assez ouvert [2] / Les escalators en dysfonctionnement régulier [1-1] / La circulation le matin [1] / Pas de fontaines dans les parcs : pollution plastique et poubelles pleines [1] / Piscine [1] / Piscine et cinéma fermés en aout [1] / Nécessité d'une population plus diversifiée, plus de jeunes et d'artistes [1] / Manque de mixité sociale [3-1] / Les constructions nouvelles ne sont pas assez en retrait de la chaussée [1] / Les embouteillages [1] / État des écoles primaires (dégradation des peintures, saleté) [1-1] / Pas de salle de fitness [3] / Rien pour les vélos [4] / Pas de pistes cyclables ! On en veut / Trottoirs trop étroits et absence de pistes cyclables [5] / Pistes cyclables peu nombreuses ou souvent dangereuses [1] / A13 notamment les entrées et sorties de Saint-Cloud / Bruit (véhicules), certains quartiers bruyants / Gare du val d'or : plus qu'une ligne de train sur trois qui dessert la gare / Les voitures qui traversent le parc de Saint-Cloud / L'état des routes / Réduction de l'espace de circulation qui augmente le trafic / Halte au massacre des espaces verts ! [1] / Mauvaises infrastructures télécom (mobile, fibre optique) [1] / Ville transit pour les voitures / Trop de ralentisseurs non normalisés, même à faible vitesse ils sont dangereux pour les voitures / Absence de pistes cyclables et de circulations douces [1] / SURPOPULATION DE VOITURE : on doit tout faire en voiture et souvent embouteillages / A13 visible de la ville et non couvertes / Circulation perturbée vers Gounod-Dailly [1] / L'offre de commerces de bouche est insuffisante / Absence de parcours santé dans le parc de Saint-Cloud (face au jardin d'enfants) / Manque d'homogénéité dans le style des nouvelles constructions / Pourquoi ne pas "recycler" le manoir des Tourneroches ? Une salle des fêtes pour les mariages par exemple, il n'y en a pas, ou un musée [1-1] / Pas d'espace de coworking / Destruction des belles maisons [1] / Laideur des bureaux de la colline / Grand bâtiment à l'abandon rue Coutureau au-dessus de la gare de Saint-Cloud, pourrait être réutilisé en liaison avec l'Etat / Mauvaise implantation de la PMI (rue dangereuse) / L'arrivée à Saint-Cloud par le pont de Saint-Cloud et l'absence de moyens pour accéder au plateau depuis la seine [2] / Station Val d'Or : seulement arrêt des trains Breteche à cette station. Très difficile de se déplacer car à partir 8 a.m il n'y a plus de place dans les trains (ex vers la défense) en plus toujours des trains annulés sans raison annoncée. Pour aller travailler à la défense obligation de partir avant 8h, pour être sûr que les trains fonctionnent et avoir une place assise. Idem pour le retour, toujours des trains annulés ! [1-1] / Vitesse des véhicules trop élevée / Prix de l'immobilier excessifs / Quelques axes surchargés / On ne peut pas prendre un verre tard à Saint-Cloud après le spectacle près des 3 Pierrots [1] / Urbanisme autour de l'hôtel de ville et la circulation difficile (piétonnisation ?) / Disparition des espaces verts et grandes maisons [4] / Trop peu de commerces et mal répartis / Circulation importante, en particulier rue Dailly. Nuisance sonore, pollution [1] / Pas de connexion avec le métro sur Saint-Cloud [1] / Incivilités croissantes, sentiment d'insécurité [5-1] / Manque d'infrastructures sportives, surtout pour les jeunes [1] / Pas d'aménagement des quais de seine / Pas assez de circulations douces : développer les pistes cyclables et trottables. Cela permet aussi d'interconnecter davantage les différents quartiers de Saint-Cloud / Absence de pistes cyclables / Absence de pistes cyclables / Pas de pistes cyclables ! On en veut / Saint-Cloud ville de transit automobile, ville paralysée aux heures de pointe [5] / Plus de commerces / Manque de commerces / Manque d'animation, pas de petits cafés avec rue piétonne, pas de commerces diversifiés [2] / Il n'y a pas de commerces ni de réel centre-ville / Manque de stationnements en centre-ville [1] / Pas de circuit



*piétonnier à la découverte de la ville, qui raconterait l'histoire de la ville [1] / Pas de centre-ville unique [1-1] / Manque un cœur de ville [1]*